

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Isabelle Duquette

<https://www.cadre21.org/membres/4aa21555422750d218c4d9a2>

Date d'obtention : 2021-03-23 15:26:01

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens surtout que cette méthode d'intervention en est une de concertation entre divers partenaires. Cette méthode permet de bien reconnaître le rôle de chacun et d'arrimer nos interventions en cas de sextage. Cette méthode permet aussi une prise en charge rapide de la victime et des autres jeunes impliqués, permet de limiter la propagation des images ou vidéos et permet aussi aux jeunes impliqués de bénéficier d'une méthode alternative à la judiciarisation. Cette méthode augmente le sentiment de sécurité chez les adolescents, parents et intervenants. La méthode Sexto permet d'intervenir en concertation entre intervenants rapidement et efficacement. Elle permet aussi de préserver l'intégrité physique, psychologique de la victime et des autres jeunes impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation me permet de mieux comprendre les enjeux et impacts auprès des jeunes dans les différentes sphères de leur vie tel que physique, psychologique, sociale, judiciaires et financières suite à une situation de sextage. Cette formation me permettra d'intervenir plus efficacement et plus rapidement en suivant les différentes étapes présentées dans la trousse d'intervention Sexto. De plus, la formation me permet d'intervenir dans un cadre spécifique et uniformisé qui me guidera en tant qu'intervenante pour ne pas influencer les jeunes impliqués dans une situation de sextage. La trousse me permettra comme intervenante de mieux intervenir auprès des jeunes concernés, de mieux connaître mes limites d'intervention (qu'est ce qui appartient à qui auprès des différents partenaires, police, dcdp), de mieux intervenir auprès de la famille et de mieux connaître les interventions à faire et ne pas faire. Cette trousse me permettra de guider mon intervention plus efficacement en suivant les 4 éléments essentiels de la trousse: L'amorce, la nature, les intentions, l'étendue. Ainsi mon intervention sera plus efficace et permettra plus rapidement d'évaluer l'urgence et la gravité de la situation et me permettra d'adresser le tout aux divers intervenants concernés (police).

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

En tant qu'intervenante je dois m'assurer de toujours préserver l'intégrité des jeunes en ne visionnant jamais les images ou vidéos. Je dois m'assurer de leur sécurité physique, psychologique et de préserver leur intégrité. Je devrai faire attention à la confidentialité.

Il sera important de rencontrer les jeunes individuellement et de bien suivre les différentes étapes de la grille d'évaluation de la trousse.

Je ne remplirai pas la grille avec le jeune instigateur, je l'aviserai par contre de mon intervention, je pourrais confisquer son cellulaire selon les méthodes de la trousse et l'informerai que le service de police prendra en charge la suite de l'intervention.

Je dois aussi prendre en considération l'âge des élèves impliqués, les circonstances entourant les gestes posés, la nature des images, la nature des gestes posés, les intentions des personnes impliquées, le nombre de personnes impliquées, la publication ou non des images sur les réseaux, les conséquences pour les personnes impliquées, le niveau de collaboration des personnes impliquées.

Je devrai parler à la personne qui signale l'évènement et à la victime (soutien et bienveillance... faire sentir qu'ils sont en sécurité et soutenu)

Évaluer l'incident en posant des questions sans jugement et en demeurant réconfortant.

Remplir la grille (amorce, nature, intentions, étendu)

Valider l'information

Rencontrer les jeunes en individuels et faire valoir l'importance de rétablir la vie privée de la victime en leur demandant de ne pas parler de l'incident avec d'autres jeunes.

Parler au jeune instigateur, faire les étapes du protocole d'intervention, entrer en contact avec la police, entrer en contact avec les parents des jeunes impliqués.

Il faudra aussi que j'encourage la victime à avoir une attitude positive envers elle-même, encourager la victime à faire une distinction entre une erreur de jugement et la personne qu'elle est, faire valoir l'importance de s'entourer de bons amis qui sauront l'aider, tâcher de ne pas se limiter à la collecte d'informations. Il est important de s'assurer de la sécurité du jeune et de l'orienter vers les bons services pouvant bien le soutenir.

Il faut rassurer la victime.